

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR YVES GIGON, DEPUTE INDEPENDANT, INTITULEE "PREFERENCE INDIGENE LIGHT : QUEL CONSTAT ?" (N° 3107)

Cinq mois après l'entrée en vigueur de la « préférence indigène light » (PIL), le 1^{er} juillet 2018, le Gouvernement est en mesure de répondre comme suit aux questions posées.

Combien de personnes inscrites à l'ORP ont bénéficié de cette mesure ? Combien ont retrouvé un emploi grâce à cette préférence des cinq jours ? Combien de Jurassiens et combien de frontaliers ? Combien de frontaliers sont inscrits dans les ORP du Jura ?

Toutes les personnes inscrites à l'ORP peuvent bénéficier de la mesure dès le moment où elles cherchent un emploi dans l'une ou l'autre des professions soumises à l'obligation d'annonce. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la PIL a incité certains employeurs à communiquer aux ORP tous leurs postes qu'ils soient ou non soumis à cette même obligation.

Depuis juillet dernier, deux frontaliers sont inscrits à l'ORP. Pour rappel, le Service de l'économie et de l'emploi recensait 1'946 demandeurs d'emploi à fin novembre. En cinq mois, plus de 700 Jurassien-ne-s ont quitté l'ORP suite à une prise d'emploi. Mais il n'est pas encore possible, à ce stade, de déterminer quel est l'impact réel de la PIL. C'est pourquoi le SECO élabore actuellement une méthode et des indicateurs standardisés à l'échelle nationale, pour établir un premier rapport d'efficacité prévu à l'automne 2019.

De manière générale, quel bilan fait le Gouvernement après plus de six mois de mise en application de cette mesure de « préférence indigène light » sur l'emploi indigène ?


Entre juillet et novembre 2017, 333 postes ont été annoncés à l'ORP. Pour les mêmes mois en 2018, ce nombre s'est élevé à 1'566, dont 1'055 soumis à obligation d'annonce. En moyenne mensuelle, depuis juillet 2018, plus de 630 propositions de placement, contre environ 230 en 2017, ont été transmises par l'ORP.

Le Gouvernement constate avec satisfaction que les employeurs jurassiens participent activement à la mise en œuvre de la PIL et qu'ils collaborent étroitement avec l'ORP. En ce qui concerne les résultats, il attend le rapport d'évaluation du SECO prévu à l'automne 2019.

Delémont, le 11 décembre 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
La Chancelière



Gladys Winkler Docourt